



**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**LANCEMENT DU 2^e APPEL À PROJETS DU FONDS D'INITIATIVES LOCALES ET
RÉGIONALES POUR LES PERSONNES ÂÎNÉES**

Sherbrooke, le 23 juin 2010 - Les organismes sans but lucratif, les municipalités, les organismes municipaux et les organismes du réseau de l'éducation, de la santé et des services sociaux sont invités à soumettre une demande d'aide financière pour la réalisation d'un projet dans le cadre du Fonds d'initiatives locales et régionales pour les personnes âgées.

« Nous avons lancé ce Fonds en mai 2009 afin de permettre la réalisation de projets concrets visant l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées et des proches aidants, et ce, sur tout le territoire de l'Estrie. Un premier appel à projets a permis la concrétisation de 8 projets locaux et avec ce deuxième appel à projets, nous espérons supporter autant de projets ayant des retombées significatives sur la qualité de vie de nos aînés », de mentionner Marie-Hélène Wolfe, directrice générale de la CRÉ de l'Estrie.

Rappelons que les objectifs du Fonds sont :

- d'adapter les services et les infrastructures visant l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées et des proches aidants;
- de soutenir la mise en place de mesures pour les proches aidants notamment les femmes;
- de stimuler et soutenir l'implication bénévole des personnes âgées.

Ce 2^e appel est rendu possible grâce à la participation financière de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie, du ministère de la Famille et des Aînés, de l'Agence de la Santé et des Services sociaux de l'Estrie et à la collaboration du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, ainsi qu'au partenariat important de la Table régionale de concertation des aînés de l'Estrie. Tous sont partenaires de l'entente spécifique « Adaptation des services et infrastructures régionales pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées dans la région de l'Estrie ». Cette entente, d'une durée de cinq ans, met en commun des ressources financières totalisant 695 000 \$ dont la majeure partie pour soutenir des projets locaux ou régionaux.

La date de dépôt de projets est fixée au 19 novembre 2010. Les documents nécessaires pour présenter une demande sont disponibles sur le site Web de la CRÉ de l'Estrie au www.creestrie.qc.ca/fondsaines.html.

-30-

Source : Marie-Hélène Wolfe - Directrice générale
Conférence régionale des élus de l'Estrie
819 563-1911

Information : Judith Lavallée - Chargée de communications
Conférence régionale des élus de l'Estrie
819 563-1911, poste 229
jl@creestrie.qc.ca